

l'époque de l'octroi du permis en question et depuis cette date; aussi, copie en double de tous les documents, correspondance, décrets du conseil se rattachant à l'annulation et révocation du permis en question le 12 août 1911, et de tous marchés, correspondance, propositions, ou autres documents échangés ou consentis par et avec la "Trent Valley Woolen Manufacturing Company, Limited", et de toute la correspondance échangée avec le département de la Justice, et des opinions émises par ce département en l'espèce; aussi, copie en double de tous les documents, rapports, correspondance, décrets du conseil, etc., dont il est fait mention dans un décret du conseil portant la date du 25 août 1913, reproduit à la page W-398 du 3e volume du rapport de l'auditeur général pour l'année 1913, et de toute la correspondance échangée avec l'auditeur général, ou entre l'auditeur général et l'un quelconque des départements du gouvernement en la matière.

M. Lapointe (Kamouraska).—Copie de tous les documents, papiers, requêtes, correspondances, rapports, etc., concernant l'ouverture d'un bureau de poste sous le nom de Giasson dans la paroisse de Saint-Aubert, comté de l'Islet.

M. Demers.—Copie de toute correspondance, pétitions, listes d'actionnaires, arrêtés du conseil, permis, certificats et autres papiers et documents, et tous renouvellement d'iceux, ayant trait à la constitution légale et au permis de la banque de Saint-Jean, de la banque Ville-Marie et de la banque Jacques-Cartier, toutes dans la province de Québec.

M. Sinclair.—Copie de toute correspondance, entre M. G. E. Torrie, gardien des pêcheries pour la municipalité de Digby, (N.-E.), et le ministre de la Marine et des Pêcheries échangée entre le 1er janvier 1912 et le 1er janvier 1914, et de toutes réclamations et comptes rendus par le dit gardien des pêcheries audit ministère, entre lesdites dates, au sujet de ses services.

M. Sinclair.—Copie de tous les documents, correspondance, télégrammes, instructions, comptes, pièces justificatives, etc., se rapportant à l'achat d'animaux vivants dans les Provinces maritimes par un nommé Howard Corning, de Yarmouth (N.-E.), au cours de la période de son emploi; aussi, copie de la nomination du dit Howard Corning; aussi, copie de toute la correspondance, des accusations et autres documents concernant la cessation de son emploi s'il a été destitué ou mis à la retraite; en même temps que copie de tous les documents, recommandations, correspondance, etc., touchant la nomination du successeur dudit Howard Corning.

M. Boulay.—Etat des dépenses des voyages payées par le gouvernement à l'honorable Roy, juge de la cour supérieure à Rimouski, durant les années 1912-1913 et 1913-1914, pour voyages de Québec à Rimouski et retour.

M. Graham.—Sommaire faisant connaître (a) les détails des inventaires et de la valeur de la succession de feu George A. Montgomery, régistrateur à Régina, dont la succession est revenue à la Couronne par déshérence; (b) la somme réalisée à Régina ou ailleurs, par la conversion en argent des biens de cette succession; (c) les frais payés ou autorisés, avec les noms des personnes et les différentes sommes payées ou allouées, avant que le résidu ait été versé à la Couronne; (d) la somme définitive reçue par la Couronne; (e) ce qui est advenu de cette dernière somme, les noms des personnes à qui quelquel argent a été payé et les montants respectifs de ces paiements ainsi faits ou alloués depuis que

la Couronne a reçu le résidu de la succession; (f) un état indiquant la différence entre les rapports de l'ex-ministre et du ministre actuel de la Justice quant à la manière dont on a disposé de cette déshérence, et copie de la correspondance et des représentations qui ont été cause du changement; (g) la balance réelle maintenant en main, et comment on se propose d'en disposer.

La Chambre a ordonné, sans débats, le dépôt de ces documents.

SUITE DE LA DISCUSSION GENERALE SUR LE BUDGET DES CHEMINS DE FER ET DES CANAUX.

La Chambre passe à la suite de la discussion sur la motion de l'hon. M. White, l'invitant à se former en comité des subsides et sur l'amendement déposé par M. Graham.

M. A. C. BOYCE (Algoma-ouest): Lors du dépôt devant cette Chambre du rapport des commissaires chargés par le Gouvernement actuel d'une enquête sur toutes les affaires relatives à la construction du Transcontinental, chacun s'est demandé ce qu'allait faire le parti libéral, et, mardi dernier, le représentant de Renfrew-sud (M. Graham) a, dans la motion qu'il présente et que je vais lire en guise de préface à mes observations, fait connaître ce que le parti libéral entend faire dans les circonstances:

Considérant que le rapport des commissaires nommés par le Gouvernement aux fins de faire une enquête sur la construction du Transcontinental national porte tellement la marque intentionnelle de parti pris et est si propre à induire en erreur qu'il ne peut en aucune manière inspirer de confiance; que le but manifeste desdits commissaires a été de présenter les choses sous un faux jour pour des fins de parti plutôt que de faire une enquête dans l'intérêt public, sans égard aux graves conséquences qui pourraient en résulter pour le pays ou pour cette grande entreprise nationale; et tant à cause de la nomination de ces commissaires que pour avoir accepté et endossé leur rapport, le Gouvernement mérite d'être sévèrement censuré par cette Chambre.

Telle est l'attitude que le parti libéral canadien, après mûre délibération, entend prendre relativement à un rapport qui touche à son histoire, à son passé et à son avenir. La motion est dirigée contre le personnel de la commission. On s'y plaint amèrement de la partialité des commissaires et de la déception de leur rapport; mais pas un mot qui fasse entendre que les témoins aient été subornés ou se soient parjurés; que les pièces produites, les pièces sur lesquelles sont basées les conclusions de ce rapport, soient fausses ou frauduleuses; ou encore que l'on ait altéré les témoignages recueillis depuis que l'on a commencé l'ins-